

Charte Quality & Service

VOS AVANTAGES ÉCRITS NOIR SUR BLANC



PRODUCTION GARANTIE 10 ANS

Nous garantissons pour votre installation une production totale sur 10 ans de minimum _____ kWh. Si cette production n'est pas atteinte, nous vous remboursons la différence*.

- Nous calculons la différence entre la production estimée ci-dessus et la production réelle obtenue. Si une perte de production est constatée, celle-ci vous sera remboursée au tarif kWh du marché (maximum 0,25 EUR TTC/kWh).

25 ANS DE GARANTIE INTEGRALE SUR VOS PANNEAUX

Garantie du constructeur de 25 ans sur vos panneaux Sunpower. La main d'œuvre pour le remplacement est également comprise.

- Energreen est le premier revendeur de Sunpower en Belgique depuis 5 ans. Grâce au label « Authorized Dealer », vous bénéficiez d'une garantie étendue de 25 ans. Sans ce label, la garantie intégrale serait limitée à 2 ans.
- Vous bénéficiez de minimum 10 ans de garantie sur les autres marques de panneaux.

RAPIDITÉ ET TRANQUILLITÉ

Nous prenons en charge l'ensemble des démarches administratives jusqu'à l'obtention de votre prime QualiWatt et respectons les délais annoncés dans plus de 95% des cas.

- Le contrôle RGIE se fait dans les 10 jours suivant la réception du 2ème acompte ; l'envoi du dossier de prime est envoyé dans les 5 jours suivant la réception du 3ème acompte.

PROFESSIONNALISME

- ✓ Travaux de pose en toiture assurés par des couvreurs de métier;
- ✓ Travaux d'électricité assurés par des électriciens de métier qualifiés et formés au photovoltaïque par nos soins;
- ✓ Optimisation de votre production par un dimensionnement précis du couple panneaux-onduleurs;
- ✓ Crochets réglables pour rendre l'installation parfaitement plane.

ESPACE CLIENT ONLINE

Chaque client Energreen dispose d'un accès personnel à un espace en ligne contenant tous ses documents, factures, photos, dates de chantier, etc...

Une plateforme « helpdesk » en ligne de résolution de vos problèmes et de réponse à vos questions est également à votre disposition (NOUVEAU).

- L'espace client est accessible 24h sur 24 pendant 25 ans.

DISPONIBILITÉ / HOTLINE

Une ligne particulière est disponible pour toutes vos questions le/les jour(s) du chantier de votre installation photovoltaïque, et vous serez averti par email du bon suivi de votre dossier à chaque étape de votre installation.

10.000 CLIENTS ONT FORGÉ NOTRE EXPERTISE

Société anonyme solide au capital de 300.000 EUR, Energreen cultive une vision à long terme sur le marché des économies d'énergie. Nous sommes spécialisés dans différents travaux énergétiques et nos experts pourront toujours vous conseiller et vous guider dans vos projets futurs.

NRQUAL - QUALIWATT

Première entreprise labellisée par la Région wallonne, Energreen respecte à la lettre le contrat type QualiWatt et met en avant la qualité !

96,1% de nos clients sont satisfaits car nous visons toujours le développement d'un partenariat à long terme.

Jugez par vous-même de la qualité de nos réalisations sur notre site internet :

www.energreen.be/temoignages

* Conformément au contrat type QualiWatt, le client est tenu et responsable d'avertir Energreen SA de toute(s) différence(s) de production de plus de 25% en 45 jours et de toute(s) différence(s) de plus de 10% par an. Tout élément d'ombrage non signalé ou apparaissant après l'installation ainsi que toute erreur non signalée comme convenu dans le contrat type QualiWatt rend cette garantie nulle et non avenue. Le client est en outre responsable de faire réparer toute anomalie détectée et de faire l'entretien et le nettoyage en bon père de famille de son installation photovoltaïque.

Un engagement unique en Belgique

Laurent Carion
Administrateur Délégué

Alexis Vander Putten
Administrateur Délégué

Votre délégué commercial

RÉFÉRENCE DU DEVIS :



www.energreen.be

info@energreen.be

Tel: 010 45 13 73

Fax: 010 45 90 73

Av. Lavoisier 13
1300 Wavre, Belgique

